

## Entre Culture et bureaucratisation, notre combat contre les secrétariats généraux communs se poursuit

Le 21 septembre 2020

### Une action réussie

La réforme des Secrétariats Généraux Communs, fusion de services déconcentrés dans les services de la préfecture est en marche dans les DAC et à la DRAC Île-de-France. Dans les faits, pour la DRAC Île-de-France, 27 postes est demandé par la préfecture et dans les DAC ce ne sont pas moins de 25 postes qui sont d'ores et déjà concernés puisque les agents sont actuellement convoqués à des entretiens de repositionnement.

Pour dénoncer cette réforme, le 17 septembre la Cgt-Culture et la Cgt-spectacles ont pris l'initiative d'occuper les locaux de la DRAC Île-de-France et son balcon du deuxième étage. Près d'une centaine de collègues, salariés et militants des secteurs des Musées et Domaines Nationaux, de l'administration centrale et déconcentrée, des Archives Nationales, du Mobilier National, des écoles nationales supérieures d'architecture et d'art, des industries du cinéma et du spectacle vivant, de la lecture publique et de la Bibliothèque nationale de France, des Monuments nationaux, des Conservatoires Nationaux, de l'archéologie préventive ont répondu présents pour soutenir leurs collègues des DRAC et DAC et s'opposer ensemble à cette énième réforme de bureaucratisation des administrations publiques et notamment du ministère de la Culture. A la suite, des réponses ont été faites par le Cabinet de la Ministre vendredi matin à 9h.

### En Île-de-France une expérimentation de démantèlement

Si la ministre reconnaît l'importance des DRAC et DAC et s'est montré réticente à tout transfert pour l'Île-de-France, dans le même temps nous apprenons que le premier Ministre Jean Castex confirme la mise en œuvre de cette expérimentation. Dans ce contexte il nous a été affirmé que la démarche du Ministère de la Culture était d'avoir obtenu plus de temps pour analyser dans le détail et mesurer les conséquences de ce regroupement pour les agents, les missions. Dans cette logique aucun transfert n'est inscrit dans le projet de loi de finances 2021. Le Cabinet ajoute que les discussions entre la préfecture de région Île-de-France, les cabinets du premier Ministre et du ministère de la Culture aboutiraient à des transferts en cours de gestion 2021 et qu'ils seraient inscrits en projet de loi de finances 2022 ! Les fonctions RH ne seraient pas touchées, sans garanties toutefois ?

Autrement dit, Roselyne Bachelot-Narquin tente d'obtenir du temps mais ne remet pas en cause au fond cette réforme, son principal argument étant la bonne mise en œuvre du plan de relance Culture et donc la nécessité de garder toutes les capacités opérationnelles des DRAC et notamment celles d'Île-de-France.

### L'Outre-Mer : priorité à la Culture ou à la bureaucratie ?

**Les DAC** subissent déjà les premiers effets de la mise en œuvre qui date de 2019. Pour rappel, 3 postes ont déjà été transférés en Guyane, 9 sont demandés à la DAC Réunion, 6 sont réclamés en DAC Guadeloupe et 7 en Martinique. Ces postes concernent, à géométrie variable selon les régions, les domaines suivants : informatique, RH, gestion budgétaire sur les budgets opérationnels des programmes (BOP) budgétaires 131, 175 et 224, logistique, accueil, la fonction de

secrétaire général et même communication. Dans ces petites directions ils représentent de 25 % à 30 % du personnel et ont un impact direct sur l'ensemble des services.

**En Guyane**, les conséquences de désorganisation et de perte d'efficacité sont déjà largement constatées : imbroglio incessant en informatique et en RH, complications dans les déplacements, ingérence de la préfecture, perte de visibilité de la DAC, perte de sens et des priorités, moral des agents au plus bas, perte de temps et de réactivité...

Nos interlocuteurs, ont pris connaissance des éléments précis et récents de la situation de l'ensemble des DAC et vont se rapprocher de leurs directeurs afin d'obtenir une note précise du contexte et des postes concernés.

Du fait du démarrage des entretiens de repositionnement des agents en préfecture sur des postes différents de ceux occupés dans la DAC, le temps urge. Les collègues ont 15 jours pour se prononcer sur leur volonté ou non de prendre le poste qu'on leur propose en préfecture.

### **La CGT Culture ne laissera pas faire**

Lors de cette rencontre la CGT Culture a réaffirmé sa demande d'abandon de l'expérimentation pour la DRAC Île-de-France et une intervention rapide (dans les quinze jours) pour les DAC de Réunion, Guadeloupe et Martinique. Pour le service de Guyane nous avons demandé une inspection générale pour bien faire ressortir les difficultés à travailler convenablement. Nous avons par ailleurs réclamé qu'un Comité Technique Spécial des DRAC se tienne dans les meilleurs délais avec les SG commun à l'ordre du jour.

Il nous a été confirmé que l'arbitrage du cabinet du premier Ministre serait imminent concernant le nombre de postes des DAC à transférer à la préfecture.

### **Entre Culture - et son plan de relance - ou la casse du ministère en régions, il faut choisir**

Alors que le premier Ministre demande la plus grande mobilisation de tous les agents en faveur du plan de relance, nous ne pouvons entendre qu'il soit temps de supprimer autant de postes dans les DRAC et DAC, qu'il soit temps de désorganiser le fonctionnement des services et leur efficacité, jamais démentie.

La CGT culture s'oppose à toute forme de bureaucratisation du ministère de la Culture et de sa disparition pour devenir un simple bureau de préfecture. Il en va de l'avenir de la Culture, de sa diversité, de la place et du rôle des politiques publiques culturelles et du maintien et du développement de l'expertise des agents du ministère. Il en va aussi de la survie de tout le secteur culturel et de ses métiers. Il en va tout court de la crédibilité du ministère de la Culture devant l'ensemble de ces partenaires publics et privés, les DAC et les DRAC étant les services publics de la Culture les plus grands connaisseurs du milieu culturel, de ses droits, de son économie, de ses enjeux et de ses métiers.

Amputer les services déconcentrés d'une partie de leurs forces administratives revient à Roselyne Bachelot-Narquin à faire le plus mauvais choix qu'il soit pour son Ministère, ses personnels et les professionnels du secteur.

Après cela, on a du mal à croire que *"les contours de ce nouveau chemin [...] sera centré sur la reconstruction économique, sociale, environnementale et culturelle de notre pays."*  
Emmanuel Macron 5 juillet 2020.

**Que vive le ministère de la Culture sur tout le territoire  
et dans l'entièreté de ces services et missions**